

VERS UNE DESTINATION  
INNOVANTE ET RESPONSABLE

# Charte d'engagement pour un hébergement touristique éco- responsable



ÉDITO

# S'engager pour l'avenir

La pandémie de la COVID a drastiquement affecté le tourisme avec les différents confinements, la fermeture des frontières, la forte limitation des transports et la mise à l'arrêt des activités de loisirs et culturelles. Bordeaux métropole a pris la mesure de ce choc et renforcé les moyens de l'Office de tourisme et des congrès, afin de soutenir la filière et d'accompagner la reprise dès qu'elle a été possible. Ce sont aussi l'hôtellerie et la restauration qui ont principalement bénéficié des mesures de soutien à l'activité économique mises en place par Bordeaux Métropole l'année dernière : aide à la trésorerie, aux loyers, à la digitalisation.

Ce temps d'arrêt a permis une prise de conscience par les professionnels et les visiteurs de la nécessité de repenser notre façon de voyager et d'accueillir, avec une attention soutenue portée à la préservation de nos environnements partagés. Cette volonté de tous s'est exprimée lors des ateliers menés au cours de l'année 2021, afin de construire collectivement la feuille de route métropolitaine pour le tourisme des prochaines années, qui a été présentée début 2022.

Dans ce contexte, Bordeaux Métropole renforce ses actions en faveur d'un tourisme durable, afin d'améliorer la qualité d'accueil des visiteurs, en harmonie avec les habitants et le développement pérenne du territoire.

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin, plus fort et mobiliser tous les acteurs du tourisme et de l'événementiel pour qu'ensemble nous construisions un accueil touristique durable sur notre territoire.

C'est pourquoi nous vous proposons, hôteliers, hébergeurs, de nous rejoindre en signant la charte d'engagement pour un hébergement touristique durable. Elle constitue une étape essentielle pour faire de Bordeaux métropole une destination reconnue du tourisme durable, une destination régénératrice où il fait bon explorer, se rencontrer et s'épanouir.

Nous comptons sur vous.

**Alain ANZIANI**  
Président de Bordeaux Métropole

**Brigitte BLOCH**  
Présidente de l'office de tourisme et des  
congrès de Bordeaux Métropole

## INTRODUCTION

# Rejoignez la dynamique durable de la destination Bordeaux Métropole

La métropole bordelaise s'engage en faveur d'une activité touristique équilibrée. Elle repose sur une richesse de l'offre : un patrimoine historique urbain classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, 3 000 hectares d'espaces verts ouverts au public, un fleuve qui longe plus de 10 communes métropolitaines, des quartiers vivants, une gastronomie reconnue, des espaces de congrès et salons recherchés. Cet équilibre se retrouve aussi parmi ses visiteurs, qui viennent autant pour le loisir que pour affaires.

À l'heure où les enjeux de développement durable sont une priorité pour les territoires, l'action engagée par Bordeaux Métropole est reconnue sur le plan national et européen. Les initiatives exemplaires ont été saluées par plusieurs labels et certifications, parmi lesquels la marque Destination pour tous, détenue depuis 2014 pour l'accueil des personnes en situation de handicap, la certification ISO 20121 de l'Office de tourisme pour son management environnemental et le label Climat-air-énergie de Bordeaux Métropole. Ces actions autour du développement durable, de l'accessibilité, de l'innovation et de la préservation du patrimoine ont permis à Bordeaux d'être reconnue **Capitale européenne du smart tourism** par l'Union européenne en 2022.

Une gouvernance ouverte et inclusive a été mise en place au cours de l'année 2021 afin de penser collectivement aux enjeux à long terme de notre activité. Habitants, élus, professionnels, associations, tous se sont accordés sur le besoin de développer un tourisme à impact positif, qui apporte ses bienfaits à la vie des habitants et des visiteurs tout en protégeant l'environnement.

Les enjeux de Bordeaux Métropole sont :

- **Faire (re)découvrir** les richesses patrimoniales et naturelles de l'agglomération bordelaise, notamment aux habitants,
- **Faire connaître et aimer** une offre diversifiée d'activités, un large panel de sorties et balades accessibles à tous (géographiquement et socialement),
- **Promouvoir une approche douce du territoire** : sobre en énergie, valorisant un environnement naturel préservé, mettant en avant les circuits de consommation locale,
- **Inclure dans ses réflexions la question du handicap et de l'autonomie sous toutes ses formes**, pour anticiper un monde qui bouge, préserver une culture humaniste, développer une culture du dialogue, prévenir les vulnérabilités et améliorer la mobilité...

## INTRODUCTION

Valorisons une offre alternative de séjour, plus douce, plus respectueuse et porteuse de sens, avec la rencontre comme point d'ancrage. De plus en plus de visiteurs partagent ces valeurs et nous souhaitons les accompagner dans cette activité touristique responsable.

L'hébergement touristique est la pièce maîtresse de notre hospitalité. Il est à la fois un lieu de repos, de détente, mais aussi de rencontre avec la culture locale et les visiteurs de tous horizons. Il est la composante essentielle de toute dynamique durable de la destination Bordeaux.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui dans ce positionnement fort de la destination, sa nouvelle identité, afin d'être porté et valorisé dans toutes les actions de promotion qui seront mises en œuvre.

Engagez vous à nos côtés, partagez cette charte d'engagement pour un hébergement touristique éco-responsable. Les équipes de Bordeaux Métropole et de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.



**Hôteliers, hébergeurs, toute l'équipe de Bordeaux Métropole et de l'office de tourisme est heureuse de vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques pour faire de Bordeaux une destination plus verte.**

TÉMOIGNAGES

# Les enjeux pour les entreprises

**L'affichage environnemental : des économies allant jusqu'à 2 € par nuitée.** « L'intérêt de la démarche réside dans la mise en place d'un plan d'actions pouvant conduire à réduire jusqu'à 30 % l'impact environnemental des établissements et à diminuer de 0,50 à 2 € par nuitée leurs coûts de fonctionnement ».

*Source Tour Hebdo 23.03.18*

## “ Otellia

L'Écolabel européen nous a permis de prendre du recul et de transformer certaines de nos pratiques comme les petits-déjeuners. Il nous a également amené à utiliser des produits plus respectueux de l'Homme et de l'environnement.

## Campanile Bordeaux Centre Gare Saint-Jean

L'Écolabel européen nous fait travailler autrement en fédérant notamment l'équipe autour d'un projet commun et en intégrant des éco-gestes dans notre quotidien, sans altérer le confort de nos clients. Nous avons ainsi pu réduire nos consommations énergétiques, valoriser des produits locaux, et cibler une clientèle sensible au développement durable.

## Hôtel Vatel

L'hôtel Vatel, ouvert en 2016, a été construit autour de la démarche de développement durable et nous avons

d'ailleurs obtenu l'Écolabel européen dès l'année d'ouverture. Il est essentiel pour nous que cette démarche soit transversale à tous les services et que chaque employé soit impliqué à son échelle. Nous portons une attention particulière à transmettre ces valeurs.

## Best Western Grand Hôtel Français

Depuis ses débuts, le Grand Hôtel Français s'engage quotidiennement dans une démarche de protection de l'environnement à la fois naturel et humain. Lorsque le directeur a eu connaissance de l'Écolabel, il s'est avéré tout naturel de se lancer dans l'aventure de cette certification et de valoriser ainsi les nombreuses actions déjà mises en place au sein de l'hôtel (produits locaux, produits d'entretiens respectueux...). L'obtention de l'Écolabel en 2010, pionnier à l'époque, a donc été une grande fierté et est venue récompenser les convictions profondes de l'équipe. L'engagement pour le développement durable n'a pas cessé et l'établissement a obtenu en 2016 le label Clef Verte.

QUELQUES CHIFFRES

# Les enjeux pour les visiteurs : des attentes de plus en plus affirmées

Les chiffres dévoilés le 8 avril 2021 dans le cadre des Rencontres du Tourisme Durable témoignent de l'envie des consommateurs de s'inscrire dans un tourisme responsable.

*Sondage IFOP - mars 2021*

## 61 % des Français,

dans le cadre d'un prochain voyage, se disent prêts à payer plus cher des produits locaux et 44 % sont prêts à payer leur séjour plus cher dans sa globalité pour voyager de manière respectueuse de l'environnement. Enfin, concernant l'hébergement et le moyen de transport, 40 % sont disposés à déboursier une somme plus importante pour une alternative durable.

## 61 % des Français

se sentent davantage préoccupés par la préservation de la nature et de l'environnement depuis la pandémie. « Ce genre de période amène une accélération des transitions, décrypte Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme. Ce développement durable va devenir une composante essentielle de la croissance du secteur.

## 85 % des Français

regrettent de ne pas avoir accès à des sélections spécifiques de séjours respectueux de l'environnement et responsables.



## 61 % des Français

déclarent prendre en compte l'impact environnemental dans leur façon de voyager, juste derrière les Italiens (69 %), contre une moyenne européenne à 53 %.  
*Veille infotourisme.fr - 09.12.2019*

## 21 % des Européens

pensent que le coût supplémentaire que cela peut représenter constitue un frein pour voyager plus responsable. Parmi les autres freins : le manque d'information et de préparation nécessaire pour 25 % d'entre eux ainsi que l'incertitude quant aux certifications (produit local, label écologique...) pour 20 % d'entre eux.  
*Veille infotourisme.fr - 09.12.2019*



VOS 4 ENGAGEMENTS

# Hébergeurs, engagez-vous à nos côtés dans une démarche éco-responsable

Cette démarche volontariste vise à vous conforter dans le développement des bonnes pratiques déjà en cours dans vos hébergements et à minimiser l'impact négatif du tourisme sur l'environnement et la qualité de vie de tous.

Nous vous proposons de vous engager dans une démarche de transition énergétique et écologique par le biais d'un diagnostic et d'un plan d'actions à mettre en œuvre. Cela vous permettra d'obtenir une certification, un label, une marque, reconnus par les clients.

Par la signature de cette charte, vous vous engagez à respecter les 4 engagements suivants, à entamer, sous un an, une démarche de certification auprès d'un des dispositifs de labellisation, certification ou marque présentés ci-après et à obtenir cette certification dans un délai de deux ans.

## VOS 4 ENGAGEMENTS

**1 Construire et/ou rénover durablement son hébergement**

Prendre en compte, dès le projet de construction et/ou de rénovation des hébergements touristiques, les normes ou chartes existantes en matière de construction durable (matériaux pérennes, sains et naturels, qualité d'usage, accessibilité à tous les publics...).

Cf. la charte « [Bien construire à Bordeaux Métropole](#) »

**2 Promouvoir les valeurs du développement durable dans sa gestion ainsi qu'auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs**

- Adhérer aux démarches de réduction des consommations d'énergie, de matières, d'eau, de réduction et tri des déchets, Cf. [La charte d'engagement Climat-énergie-volet tertiaire](#) ;
- Réduire au maximum l'utilisation de produits plastiques à usage unique ;
- Mener une politique d'achat éco-responsable et de lutte contre le gaspillage, favoriser les circuits courts et l'achat de produits locaux ;
- Sensibiliser ses collaborateurs au développement durable (bonnes pratiques) ;
- Partager les valeurs du développement durable avec ses hôtes ;
- Encourager ses hôtes à participer à cette démarche écologique tout au long de leur séjour ;
- Favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi avec les dispositifs de Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), qui proposent une large offre de services d'aide au recrutement : aide à l'élaboration de profils, ingénierie de formation, présélection de candidats, forums de recrutement, mobilisation de mesures pour l'emploi... Ils peuvent aussi vous accompagner dans le recrutement de personnes éloignées de l'emploi en vous proposant des candidats compétents, grâce à un travail de sensibilisation, de formation puis d'accompagnement. Enfin, ils peuvent également vous indiquer des prestataires qui favorisent l'insertion professionnelle afin de les intégrer à vos appels d'offre.

Exemples de PLIE sur la métropole :

- Maison de l'emploi de Bordeaux : [www.emploi-bordeaux.fr](http://www.emploi-bordeaux.fr)
- PLIE des Hauts de Garonne à Floirac : 05 57 77 80 53
- PLIE Portes du Sud à Gradignan : [www.plie-portesdusud.org](http://www.plie-portesdusud.org)



## VOS 4 ENGAGEMENTS

### 3 Entrer dans une démarche de certification, obtenir un label, une marque éco-responsable

L'affichage environnemental (ou étiquette environnementale), l'Écolabel européen hébergement touristique, le label Clef Verte, la marque Tourisme & Handicap. Ces labels ou marques sont reconnus soit par l'ADEME, soit par le Conseil Mondial du Tourisme durable (GSTC) soit par l'Union Européenne, soit par l'État.

L'Écolabel européen et l'affichage environnemental sont deux outils complémentaires pour valoriser un engagement en faveur de la protection de l'environnement.

- **L'affichage environnemental** participe d'une démarche de transparence en montrant de façon quantifiée les principaux impacts environnementaux d'une nuit passée à l'hôtel (petit déjeuner inclus).
  - **L'Écolabel européen** témoigne, quant à lui, d'un niveau d'excellence en garantissant le respect d'exigences bien définies, intégrant de nombreux critères applicables aux hébergements touristiques.
  - **Le label Clef Verte** vise à garantir une démarche environnementale performante avec une attention portée sur la progression du nombre de critères respectés par les hébergements touristiques.
- D'autres labels encadrant les activités touristiques durables existent en France, tels que Green Globe 21, Planet 21 In Action du groupe Accor...
- **La marque Tourisme & Handicap** est un dispositif complémentaire qui participe à une démarche d'inclusion. Elle permet d'identifier l'accessibilité des hébergements pour les personnes ayant des déficiences, motrices, visuelles, auditives, mentales.

### 4 Suivre et évaluer la qualité de la démarche éco-responsable mise en œuvre

- **Mesurer les impacts** et mettre en place les actions d'amélioration ;
- **Faire annuellement une évaluation** de l'impact des mesures mises en place ;
- **Pérenniser et valoriser** les actions engagées via tous ses outils de communication, notamment numériques (réseaux sociaux, web...).

#### Les dispositifs existants

Vous trouverez ci-après la liste des dispositifs existants (liste non exhaustive) et en annexe leur descriptif :

- L'affichage environnemental
- L'Écolabel européen
- Le label Clef Verte
- Le label Green Globe 21
- La marque Tourisme & Handicap
- La charte « Bien construire à Bordeaux Métropole »
- La charte d'engagement Climat-énergie-volet tertiaire
- Le référentiel du groupe Accor

# Options d'engagement

---

L'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole, via son site internet, [www.bordeaux-tourisme.com](http://www.bordeaux-tourisme.com) permet aux visiteurs de connaître les hébergements adhérents ayant une démarche durable.

---



OPTION D'ENGAGEMENT N°1



# L'affichage environnemental des établissements touristiques

Le dispositif d'affichage environnemental est une démarche nationale officielle, portée par le Ministère de la Transition Écologique et engagée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Cette démarche vise à mesurer et à communiquer à travers une étiquette des informations chiffrées sur les impacts environnementaux des hôtels. Ce système de notation est déjà bien connu du grand public car utilisé pour les produits électroménagers par exemple.

Concrètement, une note entre A et E (A étant la meilleure note) est attribuée à l'hôtel en fonction de 4 indicateurs environnementaux :

- L'impact sur le climat ;
- La consommation d'eau ;
- La consommation de ressources non renouvelables ;
- La part des produits bio ou écolabellisés dans les approvisionnements de l'hôtel.

Le calcul de l'empreinte environnementale d'une nuit à l'hôtel prend en compte l'ensemble des étapes du cycle de vie de chaque équipement de l'hôtel, produit alimentaire pour le petit déjeuner, produit d'hygiène, d'entretien et le textile.

Le nombre de licences déployées en France est de 250 à mars 2021.

## Quels sont les bénéfices pour les hébergements touristiques ?

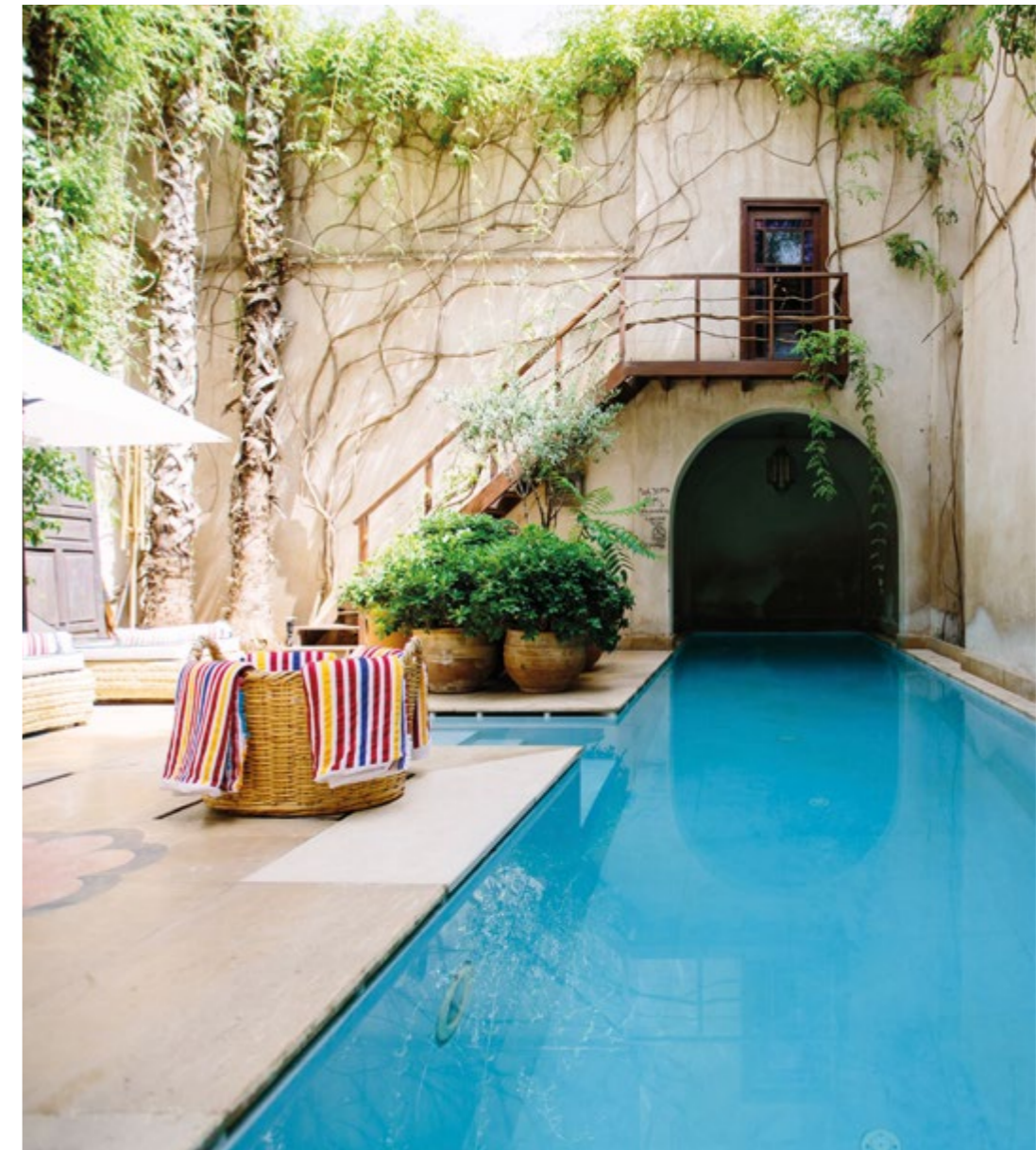
Connaître les impacts environnementaux de son hébergement : impact sur le climat, la consommation d'eau, de ressources non renouvelables, de produits bio et écolabellisés...

Réduire ses coûts d'exploitation et ses impacts grâce à un pré-diagnostic et à un diagnostic personnalisé et à la mise en place d'un plan d'actions sur les différents postes (éclairage, équipements électriques, eau, chauffage, ventilation, climatisation, consommables : petit déjeuner, produits d'accueil et produits d'entretien).

Communiquer et valoriser son engagement auprès de ses clients grâce à l'étiquette environnementale, support officiel et facilement identifiable.

## Quel accompagnement et quel coût ?

- Un accompagnement technique de Gironde Tourisme, sensibilisation, pré-diagnostic, diagnostic, propositions d'un plan d'actions, remise de l'étiquette environnementale
- Un accompagnement financier de Bordeaux Métropole à hauteur de 80 % du coût de la licence TTC  
*Exemple : Pour une licence de l'affichage simplifiée à 600 € TTC :  
 financement de 480 € de Bordeaux Métropole et reste à charge pour l'hôtelier de 120 € TTC.*
- 500 € HT/structure pour l'affichage simplifié
- 500 € HT + 5 € par chambre pour l'affichage complet
- Une licence annuelle



**Contact :**  
 Gironde Tourisme  
 05 57 77 30 21  
[n.caussade@gironde-tourisme.com](mailto:n.caussade@gironde-tourisme.com)



OPTION D'ENGAGEMENT N°2



# L'Écolabel européen pour les hébergements touristiques

Créé en 2003 par la Commission européenne, l'Écolabel européen est une certification environnementale et sociétale attribuée en France à plus de 350 hébergements touristiques (hôtels, gîtes, auberges de jeunesse, camping, etc.) respectant des critères rigoureux tout en disposant d'un service de qualité.

L'Écolabel est délivré, en France, par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant.

L'Écolabel européen est le seul label écologique officiel européen. Comme son nom l'indique il est utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne.

Signes d'excellence, les écolabels garantissent un niveau d'exigence élevé en matière de limitation des impacts des produits et services sur l'environnement et la santé, tout en maintenant leur niveau de performance.

La certification s'articule autour du respect de 67 critères, dont 22 obligatoires, répartis en 5 catégories :

- **Gestion générale** : management environnemental, formation du personnel, information de la clientèle, entretien des appareils et des dispositifs de chauffage, suivi des consommations ;
- **Réduction des consommations d'énergie** : approvisionnement en électricité renouvelable, chauffage, éclairage ;
- **Réduction des consommations d'eau** : sanitaires, nettoyage du linge ;
- **Réduction et tri des déchets et eaux usées** ;
- **Autres critères** : interdiction de fumer dans les espaces communs et chambres, promotion des transports écologiques, informations sur l'Écolabel européen.

## Quels sont les avantages de cette certification ?

L'Écolabel européen « services d'hébergement touristique » conjugue services de qualité et écologie.

Il garantit que l'hébergement contribue activement à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, l'économie d'énergie et d'eau, la réduction des déchets, l'amélioration de l'environnement local, la lutte active contre le gaspillage alimentaire et le développement du tissu économique local.

Il permet de promouvoir la communication et l'éducation de la clientèle en matière d'environnement.

## Quel accompagnement et quel coût ?

- Un accompagnement technique, pré diagnostic, diagnostic de Gironde Tourisme ;
- Un accompagnement financier de l'ADEME à hauteur de 70 % ;
- De 1 500 € à 4 000 € selon l'établissement (consultant + certification AFNOR) ;
- Durée : 2 ans.



**Contact :**  
 Gironde Tourisme  
 05 56 52 61 40  
[n.caussade@gironde-tourisme.com](mailto:n.caussade@gironde-tourisme.com)



OPTION D'ENGAGEMENT N°3



# Le label Clef Verte/Green Key

---

La Clef Verte a été créé en 1994 au Danemark par la Foundation for Environmental Education. Plus de 3200 établissements sont lauréats Clef Verte. Il possède une portée internationale et la France a été le deuxième pays depuis 1998 à développer le label Green Key sur son territoire. En France, 706 hébergements touristiques sont labellisés.

---

## La démarche de labellisation Clef Verte

La Clef Verte est une démarche volontaire, progressive, positive et annuelle. Le label Clef Verte/Green Key récompense les hébergements pour leur gestion environnementale performante et l'amélioration continue de leur démarche de tourisme durable. La Clef Verte s'adresse à une large typologie d'établissements avec un référentiel de critères adapté à chaque profil.

La démarche de labellisation débute par un auto-diagnostic gratuit sur la plateforme [pro.laclefverte.org](https://pro.laclefverte.org). Le label Clef Verte veille à ce que ses critères soient toujours formulés de manière opérationnelle pour faciliter leur compréhension et mise en œuvre. Lorsque l'hébergement dépose sa candidature, il bénéficie de la méthodologie d'accompagnement conseil de la Clef Verte qui favorise la labellisation. En 2020, 90 % des nouveaux candidats ont obtenu le label et 91 % des lauréats ont demandé son renouvellement. Une page est dédiée à leurs témoignages sur le site du label.

## Les critères environnementaux pour l'obtention du label

- **La politique environnementale** : charte environnementale, formation des employés (réunions et notes de service), responsabilité sociale ;
- **La gestion de l'eau** : économies d'eau, arrosage raisonné, relevé des compteurs ;
- **La gestion de l'énergie** : économies d'énergie, relevé des compteurs, ampoules économiques, isolation des bâtiments, utilisation d'énergies renouvelables ;
- **La gestion des déchets** : tri sélectif, réduction des volumes à la source ;
- **La sensibilisation de la clientèle** : éco-gestes et encouragements à respecter la nature, la faune et la flore, à économiser l'eau et l'énergie, à trier les déchets ;
- **Le cadre de vie** : faible densité, circulation automobile réglementée, espaces verts.

## Quel accompagnement et quel coût ?

- Un accompagnement financier de Bordeaux Métropole à hauteur de 80 % des frais d'audit terrain (coût total de 360 à 460 € HT). Les frais annuels de participation restent à la charge de l'hébergeur (entre 150 et 1 690 € HT avec une réduction pour les membres UMIH et FNHPA).
- Un accompagnement gratuit de sensibilisation et de préparation à la candidature sera proposé en partenariat avec l'association Teragir.
- La certification est à renouveler tous les trois ans.

### Frais de participation annuels

	Frais réels	Minimum	Maximum
Gîtes et Meublés Chambres d'hôtes	Capacité d'accueil x 4,00 €	<b>130 €</b>	<b>550 €</b>
Campings	Nombre d'emplacements nus x 1,80 € + nombre de locatifs x 2,35 €	<b>190 €</b>	<b>850 €</b>
Hôtels	Nombre de chambres x 2,35 €	<b>190 €</b>	<b>850 €</b>
Résidences de tourisme	Capacité d'accueil x 2,35 €	<b>490 €</b>	<b>1 700 €</b>
Auberges de jeunesse	Capacité d'accueil x 2,35 €	<b>190 €</b>	<b>850 €</b>
Villages et centres de vacances	Capacité d'accueil x 2,35 €	<b>370 €</b>	<b>1 700 €</b>

### Contact :

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris  
 Tél. : 01 45 49 05 80 - Fax : 01 45 49 27 69  
[infos@laclefverte.org](mailto:infos@laclefverte.org)  
[www.laclefverte.org](http://www.laclefverte.org)



OPTION D'ENGAGEMENT N°4



# Green Globe 21, le label international du tourisme durable

Le label Green Globe 21 récompense et accompagne toutes les organisations touristiques ayant opté pour une démarche d'amélioration de la gestion environnementale et sociale de leurs activités. Green Globe est un label international pour le voyage et le tourisme durable.

Green Globe, créé en 1999 en Australie, est basé sur les engagements pris par l'industrie du tourisme au Sommet de la Terre de Johannesburg de 1992 et est aujourd'hui présent en Asie Pacifique, Amérique Centrale, Amérique du nord, Afrique et Europe.

**Green Globe : un référentiel adapté** à toutes les activités touristiques et aux petites comme aux grandes structures.

Green Globe travaille avec les entreprises du secteur pour les faire progresser sur les piliers économique, environnemental et social du développement durable :

- Atteindre et maintenir de bonnes pratiques environnementales et sociales ;
- Épargner via une utilisation plus efficace des ressources ;
- Fournir des choix aux consommateurs.

Le référentiel est basé sur 41 critères déclinés en 339 indicateurs de conformité. L'ensemble du Green Globe Standard est révisé et mis à jour deux fois par année civile.

## Les avantages de la certification

- Économies grâce à une efficacité accrue et à une utilisation réduite des services publics et des ressources ;
- Connexion avec les consommateurs qui attendent des informations d'identification écologiques vérifiées ;
- Meilleure gestion des risques grâce à un examen régulier du processus d'exploitation ;
- Rejoindre le groupe de leadership au sein de leur industrie ;
- Accroître la réputation de la marque grâce à la nouvelle dimension verte des entreprises.



## Coûts estimatifs (à confirmer auprès de l'auditeur)

Tarifs d'adhésion annuels pour les hôtels (conseil et audit non inclus)

Nombre de chambres	Tarif
Jusqu'à 19 chambres	650 €
20 - 59 chambres	1 200 €
60 - 99 chambres	2 000 €
100 - 249 chambres	2 900 €
250 chambres et +	4 500 €

Coûts et durée audit sur site (année 1 puis années impaires)

Structure	Coût total
Structure de moins de 50 salariés (ETP) ou 60 chambres	2 125 € H.T. (déplacement non compris)
Structure de + de 50 salariés (ETP) ou + de 60 chambres	2 975 € H.T. (déplacement non compris)
Audit à distance (année 2 puis années paires)	850 € H.T.

### Contact :

Liste des auditeurs (consultants professionnels en environnement ou en durabilité) sur [www.greenglobe.com](http://www.greenglobe.com)

MARQUE ADDITIONNELLE



# La marque Tourisme & Handicap

---

Créée en 2001 par le ministère chargé du tourisme, la marque Tourisme & Handicap est destinée à des clientèles en situation de handicap qui veulent choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté et sécurité.

---

Pour les touristes en situation de handicap, la marque permet de disposer d'une information fiable sur l'accessibilité des lieux de vacances et de loisirs, visualisée par un pictogramme correspondant aux quatre principaux types de handicaps. Le client en situation de handicap est alors sûr de trouver des services adaptés, dans un environnement sécurisant.

La labellisation Tourisme & Handicap est une démarche volontaire qui engage le prestataire à assurer, de façon pérenne, un accueil de qualité à la clientèle handicapée.

Se familiariser avec les exigences de la marque Tourisme & Handicap, c'est aussi prendre connaissance des exigences de la loi et se mettant en conformité avec celle-ci.

## Quels sont les bénéfices pour les hébergements touristiques ?

Pour un professionnel du tourisme, cette marque est un avantage concurrentiel, développant une offre touristique innovante pour des consommateurs que l'on fidélise. C'est également assurer la promotion de son établissement au travers de tous les relais existants (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux de tourisme, agence de développement touristique de la France).

La démarche est volontaire : tout professionnel du tourisme peut solliciter un diagnostic de l'établissement qui sera réalisé par un binôme d'évaluateurs formés spécifiquement et chargés d'apprécier l'accessibilité pour quatre principaux types de handicaps selon des critères nationaux.

Les candidatures sont soumises à une commission régionale d'attribution de la marque, composée de représentants d'associations de personnes handicapées, de représentants du tourisme et de représentants de l'État.

L'objectif n'est pas de s'en tenir à une situation idéale mais d'identifier des prestations offrant la meilleure autonomie possible, en prenant en compte l'accompagnement humain indispensable à l'accueil du public.

La commission régionale attribue la marque au prestataire, pour une durée de cinq ans, pour un, deux, trois ou quatre handicaps (moteur, visuel, auditif et mental).

Comme dans toute démarche de labellisation, le prestataire signe une charte d'engagement, garantissant l'accessibilité du site.

La promotion des établissements labellisés T&H est assurée par l'État à travers diverses actions de communication aux niveaux national et international, ainsi que par ATH. Localement, les partenaires territoriaux T&H, l'office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole mettent en oeuvre des actions de communication et organisent des événements promotionnels.

En outre, la question du handicap et de l'autonomie sous toutes ses formes, se trouve au cœur des enjeux de la métropole qui souhaite résolument anticiper un monde qui bouge, préserver une culture humaniste, développer une culture du dialogue, prévenir les vulnérabilités et améliorer la mobilité... pour construire la ville de demain, durable et soutenable, et inclusive pour tous.

Bordeaux a ainsi été la première ville en France à obtenir la marque Destination pour tous en 2014 pour les handicaps moteur et mental, et elle vient d'obtenir le renouvellement de la marque, cette fois étendue à tout le territoire métropolitain et pour les 4 familles de handicap (incluant le handicap visuel et auditif).

## Quel accompagnement et quel coût ?

— Les visites et l'instruction sont prises en charge par Gironde Tourisme et Bordeaux Métropole.

— L'association Tourisme & Handicaps, gestionnaire de la marque, propose au prestataire la location d'une plaque signalétique (200 € HT pour 5 ans, durée de l'attribution de la marque).

### Contact :

Gironde Tourisme

05 56 48 67 87

[e.vuillet@gironde-tourisme.com](mailto:e.vuillet@gironde-tourisme.com)



DISPOSITIFS EXISTANTS

# Charte « Bien construire à Bordeaux Métropole »

La Charte « Bien construire à Bordeaux Métropole » énonce un ensemble de bonnes pratiques. Elle ne se substitue pas aux normes en vigueur dans le bâtiment, mais constitue un engagement à des exigences accrues en matière de qualité constructive, conditions d'usage et de confort, développement durable et transition énergétique.

Les fédérations et les organismes représentatifs des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises, mais aussi toutes les entreprises, aménageurs, promoteurs, bureaux d'études et architectes intervenant à titre individuel sur le périmètre de Bordeaux Métropole peuvent y adhérer.

3 engagements principaux pour les signataires :

- Améliorer les processus de la conception à la livraison ;
- Améliorer la qualité d'usage des bâtiments ;
- Évaluer les opérations dans la durée.

[Consulter la Charte « Bien construire à Bordeaux Métropole »](#)



DISPOSITIFS EXISTANTS

# Charte d'engagement climat-énergie- volet tertiaire de Bordeaux Métropole

Une charte d'engagement Climat-énergie-volet tertiaire a été co-construite avec les acteurs du secteur et a été signée par ses premiers adhérents le 2 juillet 2018.

Le secteur tertiaire constitue le 3<sup>e</sup> consommateur d'énergie du territoire métropolitain après l'habitat et les transports, avec un parc de bâtiments tertiaires de près de 16 millions de m<sup>2</sup>.

Cette charte est ouverte à la signature de tous les acteurs publics ou privés du secteur tertiaire, qu'ils soient propriétaires ou utilisateurs. Elle a vocation à mobiliser les acteurs qui s'engagent de manière volontaire pour améliorer l'efficacité énergétique de leur parc et le confort des occupants. Cette charte permet à l'ensemble des acteurs engagés de partager leurs bonnes pratiques afin de réduire leurs consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre.

## Pourquoi et comment rejoindre la démarche ?

- **Faire partie d'un réseau** d'acteurs investis dans la transition énergétique ;
- **Bénéficier des retours d'expériences** des acteurs métropolitains et participer à des rencontres pour échanger et collaborer sur ces enjeux ;
- **Assurer un suivi de ses objectifs** de réduction des consommations d'énergie, grâce au bilan annuel réalisé par Bordeaux Métropole ;
- **S'engager pour le climat** en anticipant les futures contraintes réglementaires.

### Contact :

**BOLLE Assiyatte** - Bordeaux Métropole

Direction de l'énergie, de l'écologie et du développement durable

05 56 93 68 39

[a.bolle@bordeaux-metropole.fr](mailto:a.bolle@bordeaux-metropole.fr)

DISPOSITIFS EXISTANTS



# Référentiel Groupe Accor

Les hôtels disposent d'une feuille de route : Planet 21 In Action. De façon à garantir la prise en compte d'exigences minimum en matière de développement durable dans la totalité de son réseau, le Groupe a défini 10 actions que tous les hôtels doivent mettre en place obligatoirement.

Une classification des hôtels a été mise en œuvre :

- Hôtels classifiés Bronze
- Hôtels classifiés Argent
- Hôtels classifiés Or
- Hôtels classifiés Platine

Pour atteindre les niveaux supérieurs, Planet 21 In Action propose environ 60 initiatives, avec des points attribués, parmi lesquelles les hôtels peuvent choisir librement, en plus de 10 initiatives obligatoires pour obtenir le niveau Bronze.

Ainsi, Planet 21 In Action permet aux hôtels de progresser et d'améliorer en permanence leur performance de développement durable.

Fin 2019, 93 % des hôtels avaient mis en place les 10 actions de référence de Planet 21 In Action et atteint au minimum le niveau Bronze.

## Les 10 actions de référence

1. Proposer aux clients de réutiliser serviettes de toilette et draps
2. Offre de produits d'accueil éco-responsables (savon, shampoing...)
3. Utilisation de produits de nettoyage éco-labellisés
4. Élimination des pailles, touillettes et coton-tiges en plastique
5. Déploiement du programme de protection de l'enfance WATCH
6. Bannir les espèces de poissons menacées des cartes des restaurants
7. Respect des standards de débit d'eau
8. Traitement de toutes les eaux usées
9. Utilisation de lampes à base consommation
10. Tri des déchets

